COMMUNE DE MONTREUX

Rapport No 15/2021

de la Municipalité au Conseil communal

relatif à la réponse à :

- la motion de M. le Conseiller communal Florian Chiaradia « Pour un hommage à Franz Weber », prise en considération par le Conseil communal le 13 novembre 2019 ;

- la pétition intitulée « Pour un hommage montreusien à Franz Weber », prise en considération par le Conseil communal le 13 novembre 2019.

Date et lieu proposés pour la séance de commission :

le lundi 7 juin 2021 à 20 h 00

à la salle VIP du Centre Omnisports du Pierrier à Clarens.

Table des matières

1 Préambule....2
2 Textes des interventions....2
2.1 Motion de M. le Conseiller communal Florian Chiaradia « Pour un hommage à Franz Weber », demandant à la Municipalité « qu'une rue, un lieu ou un monument lui rendent hommage »....2
2.2 Pétition du Comité pour un hommage montreusien à M. Franz Weber....3
3 Réponse de la Municipalité....3
4 Conclusions....4

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

1 Préambule

En date du 13 novembre 2019, le Conseil communal a accepté de prendre en considération les deux interventions suivantes :

- la motion de M. le Conseiller communal Florian Chiaradia « Pour un hommage à Franz Weber », demandant à la Municipalité « qu'une rue, un lieu ou un monument lui rendent hommage », par 49 oui, 29 non et 8 abstentions ;
- la pétition déposée parle Comité pour un hommage montreusien à Franz Weber intitulée « Pour un hommage montreusien à Franz Weber », demandant à la Municipalité un hommage qui « pourrait prendre différentes formes : place, rue ou quai à son nom », reçue le 19 juin 2019, accompagnée, au jour de son dépôt, de 856 signatures et prise en considération par l'organe délibérant par 49 oui, 26 non et 10 abstentions.

Par le présent rapport, la Municipalité répond à ces deux interventions en présentant sa décision, prise en accord avec la famille de feu M. Franz Weber et avec le Comité de l'Association des intérêts de Clarens (AIC), où il a demeuré ces dernières années.

2 Textes des interventions

2.1 Motion de M. le Conseiller communal Florian Chiaradia « Pour un hommage à Franz Weber », demandant à la Municipalité « qu'une rue, un lieu ou un monument lui rendent hommage »

POUR UN HOMMAGE À FRANZ WEBER

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Après une vie de combat, Monsieur Franz Weber a rendu les armes et s'est éteint mardi 2 avril dernier.
Figure montreusienne incontournable au rayonnement international, Franz Weber constitue assurément un personnage hors du commun, qui ne laissait personne indifférent.
Cet homme de conviction, qui n'hésitait pas à partir au combat pour les causes qu'il estimait justes, souvent seul contre tous, pour la préservation du paysage, de la faune et de la nature, a mis sur le devant de la scène des problématiques environnementales alors souvent méconnues, participant à la prise de conscience de ces enjeux.
Passionné, virulent, déterminé, Franz Weber avait ses détracteurs mais son œuvre est immense et son bilan globalement très positif. Notamment dans notre région en se mobilisant pour la conservation des Villas Dubochet ou avec « Sauver Lavaux », à l'origine de l'inscription du célèbre vignoble au patrimoine de l'humanité de l'Unesco.

Très actif au niveau international, ses combats lui ont valu d'être honoré à l'étranger par plusieurs prix remarquables, dont :
- le prix allemand de la protection de la Nature (1978),
- la médaille allemande de la protection de l'environnement (1979),
- le prix européen pour l'aménagement du territoire (1981),
- la citoyenneté d'honneur de Delphes en 1997.

Défenseur infatigable du patrimoine au sens large du terme - naturel et bâti - nous estimons que ce visionnaire mérite aujourd'hui reconnaissance. N'attendons donc pas que la Confédération lui consacre un timbre ou un billet de banque pour lui rendre l'honneur local qu'il mérite : Montreux a la chance d'avoir eu depuis 1974 une personnalité de cette envergure sur son territoire, célèbre dans toute la Suisse et à l'international : nous nous devons de lui rendre un hommage officiel.

Ce texte a pour but de demander à la Municipalité de lui une rue, un lieu ou un monument lui rendant hommage.

Je demande que ce texte soit renvoyé à l'examen d'une commission.

2.2 Pétition du Comité pour un hommage montreusien à M. Franz Weber

PETITION
Pour un hommage montreusien à Franz Weber

Les soussignés demandent aux autorités de la commune de Montreux de rendre hommage à leur citoyen Franz Weber, décédé le 2 avril 2019 à l'âge de 91 ans. Défenseur infatigable de la nature, du patrimoine et des animaux, ***Franz Weber a vécu et travaillé depuis 1974 à Montreux****. Il y a créé la Fondation Franz Weber, la Cour Internationale de Justice des Droits de l'Animal, les Nations unies des Animaux, puis l'Association Helvetia Nostra, connue par ses nombreuses initiatives en Suisse, notamment « Sauver Lavaux » qui a abouti à l'inscription de notre célèbre vignoble au Patrimoine de l'humanité. L'œuvre de Franz Weber dans le monde, en Suisse et pour notre région est immense.*
Honoré à l'étranger par plusieurs prix internationaux, dont le Prix allemand de la protection de la Nature (1978), la médaille allemande de la protection de l'environnement (1979), le prix européen pour l'aménagement du territoire (1981), Franz Weber a reçu en 1997 le titre honorifique de citoyen d'honneur de Delphes. ***Montreux se doit de rendre aussi hommage à Franz Weber, citoyen de Montreux.*** *Il sera à jamais un exemple, un guide pour le monde d'aujourd'hui et de demain. Cet hommage pourrait prendre différentes formes : place, rue ou quai à son nom.*

3 Rapport de la Municipalité et réponse à la pétition

Après des années de combats pour de nombreuses causes environnementales, M. Franz Weber est décédé le 2 avril 2019, à l'âge de 91 ans. Il a passé toutes les dernières années de son existence à Clarens. A la suite de son décès, la motion et la pétition précitées ont été déposées devant le Conseil communal, qui en a accepté la prise en considération lors de sa séance du 13 novembre 2019.

Forte de ces décisions, la Municipalité a étudié diverses possibilités et, dans ce cadre, a contacté les instances et personnes suivantes :

- la famille de feu M. Franz Weber ;
- le Comité de l'Association des intérêts de Clarens (AIC) ;
- le service cantonal concerné par les modifications de noms de lieux - dont le préavis est requis pour tout changement de dénomination.

Suite aux réponses favorables reçues quant à sa proposition, la Municipalité a décidé, dans sa séance du 19 mars 2021, de nommer le parc du Basset en « Parc Franz-Weber » (le trait-

d'union est obligatoire selon les normes d'appellation retenues). Ce parc est situé à proximité de la maison habitée par feu M. Weber.

Une plaque l'indiquera et rappellera l'engagement de M. Weber. Un vernissage officiel est prévu, dont la date et les modalités dépendront bien évidemment des règles sanitaires en vigueur. Ces éléments seront pris en charge par le budget 2021.

En accomplissant cela, la Municipalité estime répondre tant à la motion de M. le Conseiller communal Florian Chiaradia « Pour un hommage à Franz Weber » qu'à la pétition intitulée « Pour un hommage montreusien à Franz Weber ».

4 Conclusions

En conclusion, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE MONTREUX

vu le rapport No 15/2021 de la Municipalité du 23 avril 2021 au Conseil communal relatif à la réponse à la motion de M. le Conseiller communal Florian Chiaradia « Pour un hommage à Franz Weber », demandant à la Municipalité « qu'une rue, un lieu ou un monument lui rendent hommage » (prise en considération le 13 novembre 2019) et à la pétition intitulée « Pour un hommage montreusien à Franz Weber », demandant à la Municipalité un hommage qui « pourrait prendre différentes formes : place, rue ou quai à son nom » (prise en considération le 13 novembre 2019) ;

vu le rapport de la commission chargée d'examiner cette affaire,

DECIDE

1. de prendre acte que le présent rapport répond à la motion de M. le Conseiller communal Florian Chiaradia « Pour un hommage à Franz Weber », prise en considération le 13 novembre 2019, et à la pétition intitulée « Pour un hommage montreusien à Franz Weber », prise en considération le 13 novembre 2019.

Ainsi adopté le 23 avril 2021

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic La Secrétaire a.i.

L. Wehrli L.S. F. Grec

Délégation municipale : M. Laurent Wehrli, Syndic